

Collectif « Une société pour tous les âges »
Questions aux candidats à l'élection présidentielle 2012

Envoyées aux principaux candidats validés fin février 2012 :

Madame Eva Joly

Messieurs François Bayrou, François Hollande, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Sarkozy

De plus en plus de personnes atteignent des âges élevés. Etant donné les liens qui existent qui existent entre maladies chroniques, entraînant une perte d'autonomie, et avancée en âge, la population en situation de handicap est majoritairement très âgée. Depuis 1997, la compensation du handicap pour accompagner les activités de la vie quotidienne **est distincte selon l'âge** (PCH avant 60 ans et APA). Leur contenu, leur montant et la participation du bénéficiaire diffèrent pour un même besoin.

Comptez-vous remédier à cette discrimination selon l'âge en attribuant un montant de compensation identique pour un même besoin d'aides dans les activités de la vie quotidienne, quel que soit l'âge ?

Pour mettre fin à cette profonde inégalité vous engagez-vous à créer lors du prochain quinquennat un nouveau droit social universel compensant la perte d'autonomie?

Si oui, l'envisagez-vous avec un financement supplémentaire ? A quelle source de financement ferez-vous appel en priorité ?

Dans les situations de handicap, les activités de la vie quotidienne sont les premières à être limitées puis les activités de soins personnels d'hygiène. Les atteintes les plus légères sont les plus nombreuses.

A partir de quel niveau de besoin d'aides, ferez-vous intervenir un financement collectif?

Aujourd'hui les dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées dites « dépendantes »* sont éclatés entre de multiples responsables tant au niveau du financement, de l'organisation territoriale et de l'offre de services et prestations individuels. Le cloisonnement persiste entre les secteurs et les professionnels du sanitaire, du médicosocial, du social et des soins de ville.

Cette fragmentation est source de nombreux dysfonctionnements dans les réponses (redondances, retards, hospitalisations injustifiées, absence de continuité des aides et soins...) entraînant un gâchis des ressources.

Vous engagez-vous à remédier à cet état de fait ?

Si oui comment ?

Avec quels acteurs au niveau collectif et au niveau individuel ?

Le nombre, la qualification, les compétences des personnels en établissements et à domicile sont insuffisants étant donné la complexité et la sévérité de l'état des personnes en situation de handicap.

Quelles solutions envisagez-vous pour créer, financer une véritable filière médico-sociale professionnelle ?

Comment comptez-vous renforcer les effectifs ?

Les sommes à la charge des personnes âgées en établissement ou à domicile sont très au-dessus de la moyenne des pensions de retraite.

Vous engagez-vous à réduire ce reste à charge ? Si oui comment ?

Les aidants familiaux représentent l'essentiel de l'aide apportée aux personnes handicapées notamment jeunes et âgées. Leur aide n'est pas reconnue comme une activité ouvrant des droits sociaux. Par ailleurs, nombre d'entre eux s'épuisent.

Quel engagement prenez-vous face à ces réalités ? Comment ?

** Préférer, comme le préconise la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) dans son rapport de 2007, la notion d'« aide à l'autonomie » à celle de prise en charge de la dépendance. Le rapport à l'autonomie pour ces populations varie certes en fonction, de leur parcours de vie, de leur âge, de l'origine et de la nature de leur handicap. Ainsi, elles s'inscrivent selon les cas dans un objectif de conquête, de maintien, ou de reconquête d'une autonomie qui constitue une dynamique devant servir de guide à l'élaboration des politiques publiques.*

Réponse attendue avant le 21 mars

Auprès de Annie de Vivie – Agevillage.com – 32 rue de l'échiquier 75010 Paris – Tel.01 42 46 65 00

anniedevivie@agevillage.com

Autre contact : Romain Gizolme, AD-PA : rg.ad-pa@orange.fr

Une conférence de presse du collectif une société pour tous les âges est organisée le 5 avril pour présenter vos réponses.

Pour le collectif « Une société pour tous les âges »

- Ad-Pa : association des directeurs aux services des personnes âgées : Pascal Champvert, président et Romain Gizolme chargé de mission
 - Agevillage.com : Annie de Vivie, fondatrice
 - APF : Association des paralysés de France : Patrice Tripoteau, directeur du pôle actions nationales
 - Association Alerte 38 : Jacqueline Chapuis, présidente
 - CLEIRPPA, Centre de Liaison d'Etude et d'Information sur les problèmes des personnes âgées : Olga Piou, directrice
 - FHF, Fédération hospitalière de France : Frédéric Valletoux, président , Gérard Vincent, délégué général, René Caillet et Murielle Jamot, POSMS.
 - Fnadepa : fédération nationale des associations de directeurs au service des personnes âgées François Toursière, directrice
 - FNAR : Fédération nationale des associations de retraités : Sylvain Denis, Président
 - Una : union nationale de l'aide, des services et des soins aux domiciles : André Flageul, présidente et Yves Verollet , directeur
- Et
- Bernard Ennuyer, sociologue
 - Jean-Claude Henrard, professeur de santé publique
 - Geneviève Laroque, Igas honoraire